

Plus loin, je lis:

Les revenus des pêcheurs provenant de la vente de mollusques et crustacés ont atteint un niveau sans précédent en décembre 1961. La valeur au débarquement de ces espèces s'est élevée à 3.2 millions de dollars, soit 1.2 million de plus qu'en 1960 et 1.0 million de plus que la moyenne des années 1958 à 1960. Cette augmentation tient surtout à d'excellentes prises de homards et de pétoncles, 6.2 millions et 0.5 million de livres respectivement.

Si je cite ces chiffres, ce n'est pour faire croire que tout va pour le mieux dans notre industrie de la pêche ou que nous nous berçons d'illusions. J'affirme, cependant, que le gouvernement actuel a pris des mesures concrètes pour venir en aide à l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick et dans les provinces Maritimes.

Le député de Gloucester et d'autres représentants du Nouveau-Brunswick ont maintes fois soulevé la question du canal de Chignectou. Ce canal contribuerait sans doute beaucoup à stimuler l'économie de la région, mais je me demande parfois si nous n'avons pas oublié un fait fondamental. Qu'arriverait-il si l'on affectait un montant égal à l'implantation d'industries secondaires dans la région? Le canal de Chignectou était déjà une question litigieuse, lorsque les honorables vis-à-vis étaient au pouvoir. Il y a eu, en 1950 ou 1951, un comité de la Chambre sur le canal de Chignectou et certains députés qui siègent maintenant dans la première rangée, à gauche de Votre Honneur, ont participé à cette conférence. Mais personne n'a entendu dire qu'on avait fait quelque chose à la suite de cette conférence. Les honorables vis-à-vis avaient les réponses mais, apparemment, ils les ont gardées pour eux, car le Nouveau-Brunswick n'en a jamais tiré aucun avantage.

L'honorable député de Kent (M. Michaud) a parlé de ce programme de mise en valeur, et j'accepte partiellement les vues qu'il a exprimées. Nous avons besoin d'aide, mais nous n'obtiendrons pas l'assistance dont nous avons besoin à moins que nous ne soyons disposés à présenter un front commun. Il est vrai qu'il existe certaines inégalités dans les provinces Maritimes, mais je dirai, comme je l'ai déjà dit, que le premier ministre actuel (M. Diefenbaker) a fait plus que tout autre premier ministre de notre histoire pour faire disparaître ces inégalités. Les gens du Nouveau-Brunswick—et je parle au nom de toute la province—font tout à fait confiance au premier ministre et je crois pouvoir dire, sans crainte de me tromper, que nous serons de retour aussi nombreux, sinon plus, après les prochaines élections fédérales.

M. C. R. Granger (Grand-Falls-White-Bay-Labrador): En me levant pour participer à ce débat, je tiens tout d'abord à vous féliciter, monsieur, d'avoir été nommé au poste élevé

[M. Stewart.]

que vous occupez maintenant. Je tiens également à féliciter l'honorable député de Laval (M. Bourdages) et l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M. Browne), les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône.

Je viens d'une province qui a toujours compté sur le commerce international. Ceux d'entre nous qui sont de Terre-Neuve s'intéressent vivement à ce que renferme le discours du trône en ce qui a trait aux échanges commerciaux.

Dans l'ensemble, la place que le Canada occupe dans le domaine du commerce mondial prête à réflexion sérieuse. Non seulement ma province, mais tout le pays compte sur les échanges commerciaux. Dans notre monde en évolution—il n'en a jamais été autrement et il en sera toujours ainsi—c'est en prévision de l'avenir et en faisant preuve d'imagination qu'il faut aborder les problèmes du jour. La formation de blocs commerciaux, l'évolution du commerce en Europe, l'accroissement extraordinaire de la productivité et de la prospérité dans certains pays exigent que non seulement le gouvernement canadien, l'industrie et le secteur des affaires au Canada s'adaptent à la nouvelle situation mais qu'ils la prévoient, qu'ils réfléchissent mûrement et qu'ils prennent des mesures énergiques. Il faut le faire pour que le Canada reprenne sa place dans le commerce mondial et nous pouvons le faire. Dans le cadre de notre régime de libre entreprise, nos ressources, nos terres, nos forêts et nos cours d'eau nous fournissent les denrées alimentaires, les minéraux et matières essentielles à l'homme. Nous avons aussi la main-d'œuvre qui peut fabriquer les articles et les produits alimentaires dont le monde a besoin. Toutefois, il faut que le gouvernement ait une politique plus précise et plus clairvoyante pour donner l'exemple et créer le climat politique qui sont essentiels pour inspirer la confiance nécessaire.

Maintenant que les pays européens façonnent leur propre destin par la libéralisation des échanges entre eux et que les États-Unis se hâtent de refondre leur politique commerciale pour l'harmoniser avec l'évolution européenne, il faut absolument que le Canada voie la réalité en face et apporte les changements nécessaires pour continuer à s'imposer sur les marchés mondiaux. On a dit que la vigilance sans faille est la rançon de la liberté. Il est vrai aussi que la vigilance sans faille est la rançon de la survivance économique.

Je crois constater une véritable évolution dans la conception des entraves douanières et des tarifs protectionnistes. Le protectionnisme, généralement accepté durant la plus grande partie du siècle, cède maintenant le